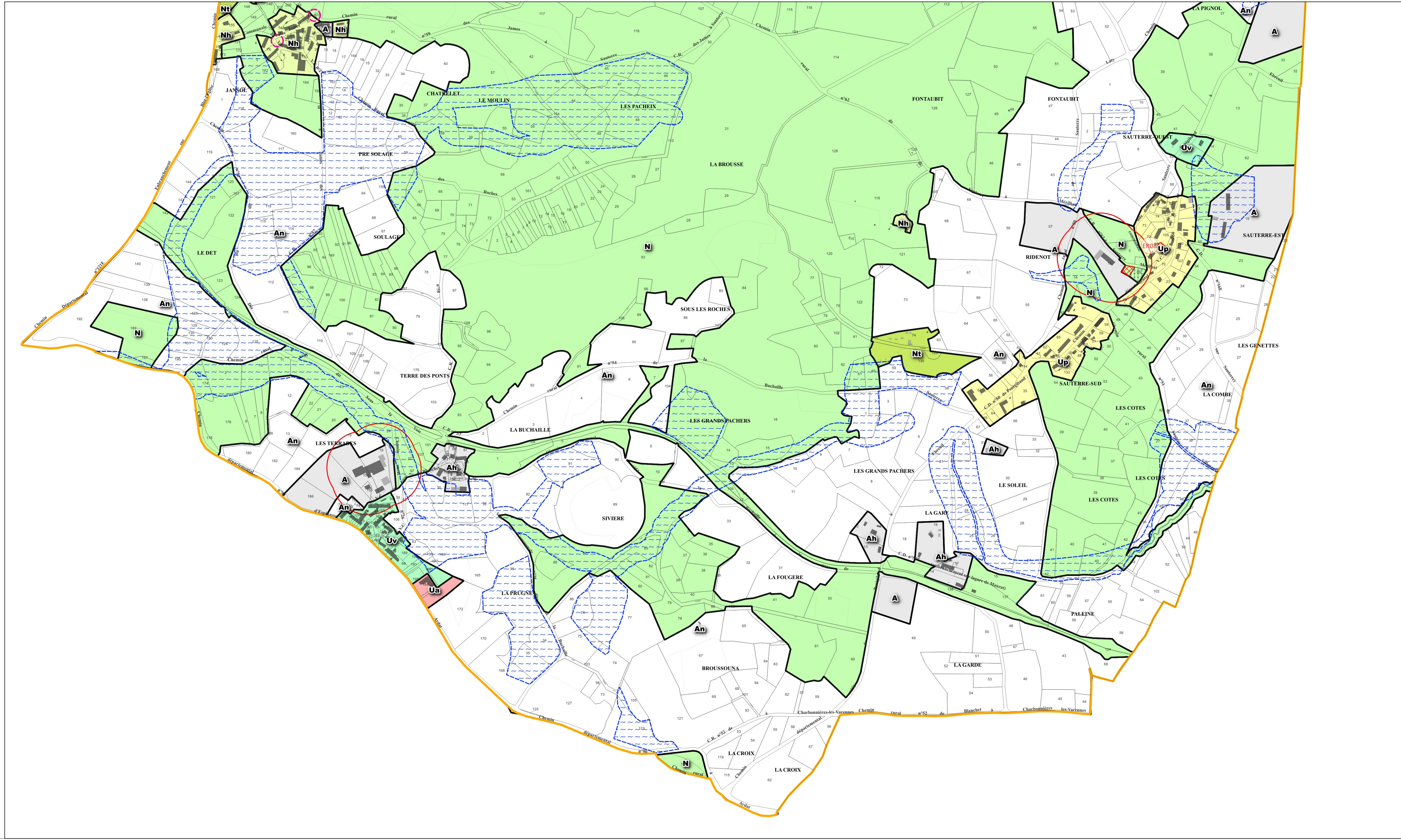
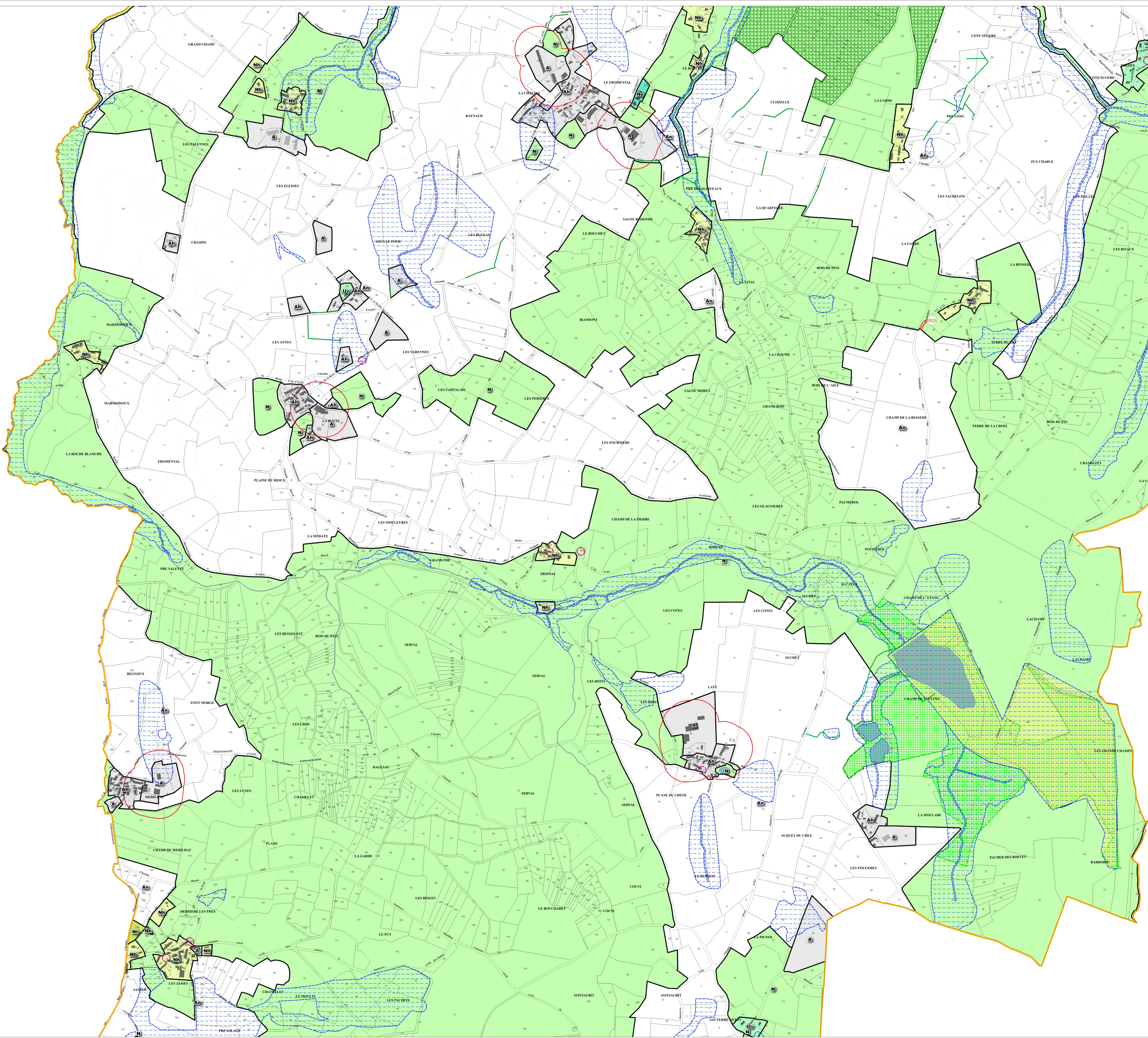




Légende

Zonage

- UA : Zone urbaine d'activités
- UA1 : Zone urbaine pour entretien routier
- UB : Zone urbaine bourg
- UB1 : Zone urbaine centre bourg historique
- UB2 : Zone urbaine centre bourg historique à proximité du ruisseau de la Fontaine du Genest
- UL : Zone de loisirs
- Up : Zone urbaine pavillonnaire
- Ua1 : Zone urbaine pavillonnaire à proximité du ruisseau de la Fontaine du Genest
- Uv : Zone de village de capacité limitée
- 1AUa : Zone à urbaniser à vocation d'habitat opérationnelle à court terme
- 1AUb : Zone à urbaniser à vocation d'habitat opérationnelle à court et moyen terme
- 1AUc : Zone à urbaniser à vocation d'habitat opérationnelle
- 2AU : Zone à urbaniser à vocation d'habitat à long terme
- 2AUa : Zone à urbaniser à vocation d'habitat non opérationnelle à long terme
- AU : Zone à urbaniser à long terme
- Ah : Village en zone agricole
- A : Zone agricole
- An : Zone agricole non constructible
- N : Zone naturelle
- Ne : Zone naturelle de taille et de capacité limitée permettant des constructions à vocation économique
- Na : Zone naturelle destinée à l'aire d'autoroute
- Nh : Village en zone naturelle
- Nl : Zone naturelle de loisirs
- Nt : Zone naturelle d'accueil touristique

Prescriptions

- Bâtiment remarquable
- Emplacement réservé
- L123-1 : Espaces boisés classés
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Périmètres de recul des exploitations agricoles
- Secteur à protéger pour motifs écologiques
- Zone humide avérée
- Zone humide présumée
- Zone de recul (100 m par rapport à l'axe)
- Cheminement piéton à créer au titre de l'article L123-1-5-IV-1° du C.U
- Cheminement piéton existant au titre de l'article L123-1-5-IV-1° du C.U
- Haie à préserver au titre de l'article L123-1-5-III-2° du C.U
- Linéaire commercial au titre de l'article L123-1-5-III-5° du C.U

Commune de MANZAT (63)

PLAN LOCAL D'URBANISME

3.2

PLAN DE ZONAGE

Planche Sud - Echelle : 1/5000

Date de réalisation : 2026-01-27

Plan local d'urbanisme

Approbation le : 19/12/2014

Revisions et modifications :

- Révision Allégée n°1 du PLU approuvée le 22 Décembre 2017

- Révision Allégée n°2 du PLU approuvée le 9 Octobre 2020

- Révision Allégée n°3 du PLU approuvée le 13 Décembre 2024

- Modification n°1 du PLU approuvée par délibération du Conseil Municipal en date du 16 Janvier 2026

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 16 Janvier 2026

REALITES Urbanisme et Aménagement

14, Rue Georges Planat - 63200 Riom

04 77 67 63 69 info@realites-ba.fr

www.realites-ba.fr

REALITES

Urbanisme et Aménagement

14, Rue Georges Planat - 63200 Riom

04 77 67 63 69 info@realites-ba.fr

www.realites-ba.fr

250

0

250

500 m